ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
AFFILIÉE À LA FIFA, UEFA ET COSL
FONDÉE EN 1908

148, Rue de Limpach
L-3932 Mondercange
B.P. 5 . L-3901 Mondercange

T. +352 48 86 65 - 1
E. flf@football.lu
www.flf.lu

Mondercange, le 19 juin 2025

A l'attention de Monsieur Nic Nickels et Monsieur Frank Schmit
Journal Le Quotidien / société Lumedia

La Fédération Luxembourgeoise de Football (FLF) tient à s'exprimer publiquement à la suite des événements survenus lors du point presse du 3 juin 2025, et des réactions légitimes suscitées par l'exclusion du journaliste Julien Mollereau, représentant du journal Le Quotidien.

Nous reconnaissons que cette exclusion a constitué une erreur, contraire aux principes fondamentaux qui régissent la liberté de la presse et le droit des journalistes à exercer leur mission d'information dans un cadre libre, transparent et équitable.

Nous regrettons que des propos tenus publiquement par des membres de la FLF aient pu être perçus comme une tentative de minimisation des faits ou comme une forme d'intimidation. Ce n'était ni l'intention, ni une position que nous souhaitons défendre.

Par ailleurs, nous tenons à reconnaître qu'une déclaration faite par le Président de la FLF dans l'édition du 5 juin 2025 du Luxemburger Wort a été inappropriée dans sa formulation et mal choisie. Le Président voulait simplement signaler que le texte de l'article de presse du 28 mai 2025 page 18 du journal Le Quotidien et la photo de la signature d'un contrat de sponsoring sur la même page pourraient inciter à interprétation.

La FLF tient dès lors à présenter ses excuses à ce sujet et veillera à ce qu'une telle dérive ne se reproduise plus.

Nous affirmons clairement notre attachement aux principes démocratiques, en particulier à la liberté d'expression, d'opinion, et au pluralisme de la presse, qui sont au cœur du fonctionnement sain de notre société.

À cet effet, la FLF s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'un tel épisode ne se reproduise plus :

- Garantir l'accès sans restriction de l'ensemble des journalistes accrédités aux futurs points presse, quelle que soit la ligne éditoriale de leur média ;
- Renforcer les mesures internes encadrant les relations presse, incluant des formations spécifiques à destination de ses représentants ;

La FLF réitère dès lors ses excuses à M. Mollereau, au journal Le Quotidien et à la société Lumedia.

Pour le Conseil d'Administration de la FLF

Marco Richard
Vice-Président de la FLF

Joël Wolff
Secrétaire général